

## LES ÉTAPES CLÉS À VENIR

2027

Préparation des marchés de travaux et lancement des travaux

2024-2026

A partir du fuseau de passage long Est, engagement des études techniques, environnementales et socio-économiques, préparatoires à l'enquête publique. Poursuite du dialogue sur les itinéraires de substitution. Etude approfondie des trafics actuels et futurs sur la RN2 tenant compte des aménagements envisagés.



2026-2027

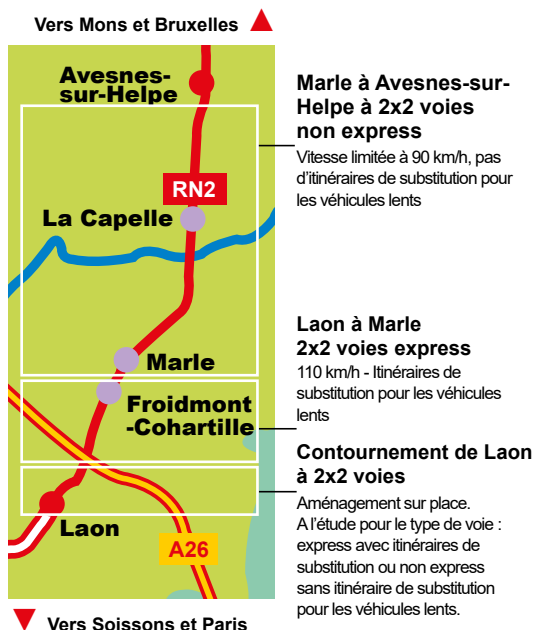
Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'obtention de l'autorisation environnementale.

### LE CONTOURNEMENT DE LA CAPELLE

La DREAL présentera le résultat des études complémentaires sur les fuseaux long vers le sud de la Capelle lors d'une concertation publique mi-2024.



### LES SECTEURS D'AMÉNAGEMENT DE LA RN2 PAR DÉCISION MINISTÉRIELLE DU 08/11/2022



### Modélisation des trafics sur la RN2

Conformément à son engagement lors de la concertation préalable de 2022, la DREAL va actualiser les études de trafic du projet de mise à 2x2 voies de la RN2.

Une étude est lancée sur la totalité de la RN2, depuis Paris jusqu'à la frontière belge, afin de modéliser le trafic actuel. Celle-ci s'appuiera sur des comptages de voitures et poids-lourds circulant sur cet axe.

Le modèle numérique de la RN2 tiendra compte des routes locales, mais également des grands axes de circulation du nord de la France (autoroute A1, A34...) et des pays limitrophes (Belgique, Luxembourg...).

Ce modèle permettra, fin 2024, de donner une vision de l'état actuel de la circulation routière sur la RN2, et notamment de préciser la part du trafic poids-lourds et la part de trafic de transit.

Le modèle permettra également de réaliser des simulations sur l'évolution des trafics sur la RN2 et leur report entre les différentes infrastructures dans les années à venir en tenant compte des aménagements prévus sur cet axe.

Pour en savoir plus : [www.RN2.fr](http://www.RN2.fr)  
 Pour contacter la DREAL par mail : [pmo.smi.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pmo.smi.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)



Cette lettre d'information est publiée par la DREAL Hauts-de-France  
 Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil & associés  
 Crédits photographiques : DREAL Hauts-de-France

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité



LETTRÉ D'INFORMATION N°4 - DÉCEMBRE 2023

## BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LE CONTOURNEMENT DE FROIDMONT-COHA RTILLE



> Toute l'info sur [rn2.fr](http://rn2.fr)

La concertation publique pour le contournement de Froidmont-Cohartille, organisée par l'État, maître d'ouvrage, suivie par le garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public, M. Régis GUYOT, a eu lieu du 5 au 30 juin 2023. Elle a permis de présenter aux habitants de Froidmont-Cohartille et des communes voisines, les 4 fuseaux envisagés et de recueillir leurs avis.

Les habitants du territoire ont eu la possibilité de s'exprimer en participant aux réunions publiques, aux permanences, par écrit ou via internet.

A l'issue de ces échanges, le maître d'ouvrage et le garant ont publié leur bilan, disponibles sur le site internet RN2.fr.

Le fuseau Long Est est retenu selon les caractéristiques définies par la décision ministérielle du 8 novembre 2022, à savoir une 2x2 voies au statut de route express, avec des carrefours à niveau (giratoires), un terre-plein central, et une vitesse maximale de 110 km/h, sans circulation de véhicules lents.

1	2	3	4	250	1
mois de concertation publique	réunions publiques	permanences	fuseaux envisagés	avis exprimés	fuseau retenu

### LE POINT SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA RN2

- Le Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin 12/2012
- Échangeur RN2/RD548 à Sully-le-Long 12/2020
- Déviations de Péroy-les-Gombries 10/2021
- Déviations de Boissy-Lévignen
- Déviations de Gondreville-Vaumoise 12/2018
- Déviations de Vauciennes
- Aire de Vauciennes 06/2023
- Sécurisation de la traversée de la forêt de Retz
- Fin de mise à 2x2 voies de la déviation de Villers-Cotterêts dont 1/2 échangeur avec la RD231
- Contournement de Laon
- Contournement de Froidmont-Cohartille
- Créneau de Voyenne 01/2023
- Contournement de La Capelle
- Contournement d'Avesnes-sur-Helpe
- Avesnes-sur-Helpe / Beaufort
- Maubeuge / Beaufort 2011
- Contournement de Maubeuge (projet du CD59)

● RÉALISÉ (date de mise en service)  
 ● EN COURS DE RÉALISATION  
 ● À L'ÉTUDE



# LE FUSEAU LONG EST RETENU POUR LE CONTOURNEMENT DE FROIDMONT-COHA RTILLE

L'opération de contournement poursuit trois objectifs largement partagés par le public s'étant exprimé durant la concertation :

- Améliorer la circulation des usagers sur la RN2 entre Laon et Vervins, en connexion avec le créneau de Voynne mis en service le 18 janvier 2023.
- Maintenir et sécuriser la desserte locale.
- Améliorer le cadre de vie des riverains en détournant le trafic routier. Les nuisances seront atténuées et la circulation apaisée dans Froidmont-Cohartille.

## LE FUSEAU LONG EST LARGEMENT PLÉBISCITÉ À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

Une préférence pour le fuseau long Est a été majoritairement exprimée par l'ensemble des participants.

Ce choix permettra pour la majorité des habitants de la commune une amélioration de l'ambiance sonore et un impact limité sur le cadre de vie.

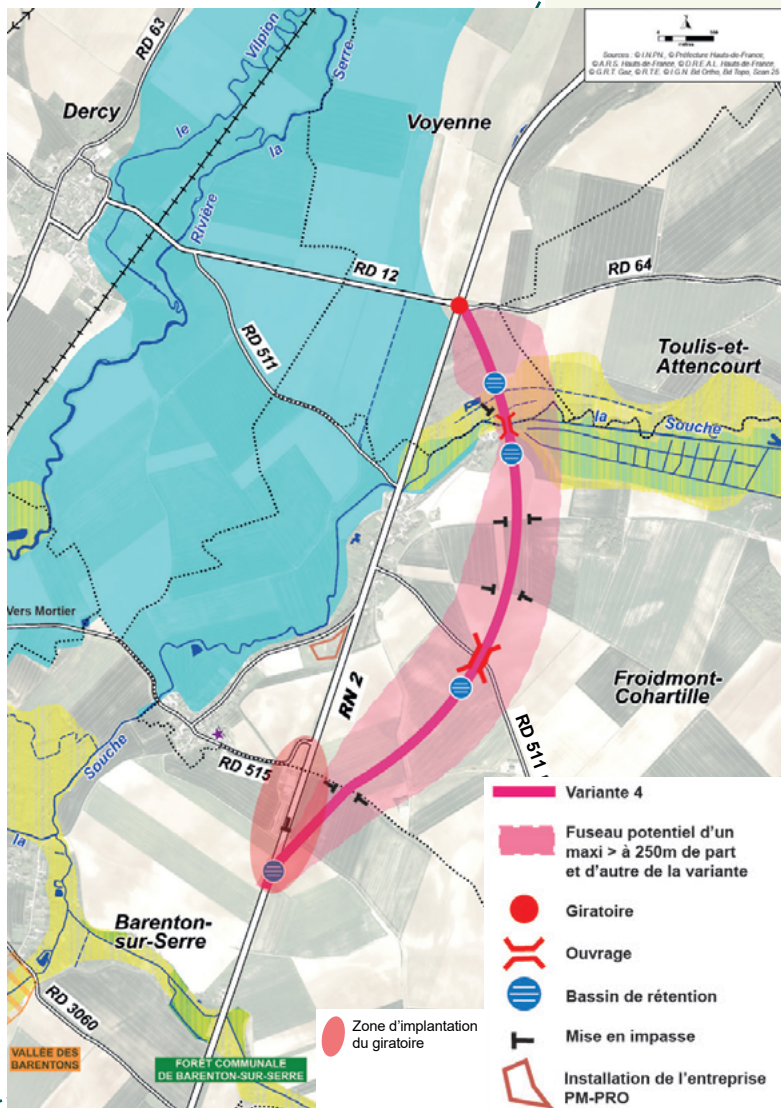
Ainsi, en application de la démarche ERC\*, les impacts sur les principales zones inondables et zones humides seront évités (enjeu majeurs à l'ouest).

Le maître d'ouvrage prendra en compte, pour la suite des études, les souhaits exprimés :

- D'étudier le tracé optimal dans le cadre de la démarche ERC\* pour réduire les impacts sur les habitations ainsi que sur la zone humide du marais.
- De positionner le giratoire initialement prévu sur la RD511 vers le sud, à la jonction entre la RN2 actuelle et le futur contournement, pour maintenir une desserte directe des entreprises.
- De franchir la RD511 en passage dénivelé (pont) pour faciliter les accès des agriculteurs aux terres situées à l'Est de Froidmont-Cohartille et sécuriser la circulation des bus scolaires.

La DREAL poursuivra les études sur le fuseau long Est selon les caractéristiques arrêtées par la décision ministérielle du 8 novembre 2022.

Le contournement de Froidmont-Cohartille bénéficiera ainsi du statut de route express, avec giratoires et terre-plein central, et une vitesse maximale de 110 km/h. Les itinéraires de substitution pour les véhicules lents seront définis en concertation avec la profession agricole, les communes et le département.



## MAXIMISER L'INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE DE L'INFRASTRUCTURE

Le fuseau long Est traverse la zone humide du marais de la Souche, impacte les continuités écologiques (espace boisé au nord-est de Froidmont-Cohartille) et l'écosystème local.

Le maître d'ouvrage va conduire une étude environnementale permettant d'établir l'inventaire faune, flore et habitats présents sur le secteur concerné.

Cette étude sera également l'occasion de dresser les mesures permettant d'éviter, réduire ou enfin, lorsque des impacts résiduels subsistent, les compenser (ERC\*), afin de conserver au maximum les fonctionnalités des milieux traversés.

\*ERC : Eviter, Réduire, Compenser



## LES CHIFFRES CLÉS

- 3,8 km
- Environ 90% du trafic actuel reporté sur le contournement
- A plus de 200 mètres de la plupart des habitations
- 8 hectares nécessaires
- Coût de l'opération : 30 à 35 millions d'euros (2022), hors voie agricole de désenclavement et éventuel rétablissement d'itinéraire de substitution, dont le financement est assuré par l'État, la Région et le Département de l'Aisne

